

ANCENIS PAISIBLE ?

Pas tant que ça..!

La direction d'Ancenis considère qu'Ancenis est un centre « paisible ». Comprenons un centre où il n'y a pas de vagues, pas de secousse...

Pourtant, les raisons sont nombreuses de briser le ronron sur lequel prospère La Poste pour cette réorganisation !

■ Encore 2.42 positions de travail supprimées...

Et on devrait dire merci ? La Poste base ses calculs uniquement sur le courrier (- 19,3%). Comme si les IP maigrissaient. Comme si les colis disparaissaient. Comme si les nouveaux services n'existaient pas. Comme si les doubles ou triples cases dans les CHM n'étaient pas problématiques. Comme si les manipulations pour les réexpéditions, le flashage ou le Factéo ne comptaient pas. Comme si surtout les doubles tournées ou la sécabilité ne nous fatiguaient pas !

2.42 positions de travail supprimées représentent + de 1500 boîtes aux lettres en + sur les casiers, avec toutes les difficultés énumérées ci-dessus qui persistent... Et surtout 2.42 positions de travail à 42h par semaine, si on rajoute les congés et absences pour formation, maladie, détachements syndicaux, etc... c'est + de 3 emplois supprimés (départs en retraite non remplacés).

La preuve ? Demandez l'effectif complet à Ancenis en 2013 et celui de 2016. Vous verrez qu'il y a du monde en moins...

A SUD, on ne va pas s'épuiser à vous « vendre » les scénarios peste ou choléra de votre direction, qui, de toute manière, vous feront travailler davantage pour pas un rond de + ! Tiens au passage, en 2015, le groupe La Poste c'est 635 millions d'euros de bénéfices, soit 24% d'augmentation. Pas mal pour une entreprise qui pleure stratégiquement sur sa « baisse de courrier »...

Dans les centres où la résistance des collègues prédomine, le niveau de suppression de tournées est faible. Voilà ce qu'il manque à Ancenis quand la direction fait ses calculs destructeurs d'emploi :

le rapport de force !

Il est temps qu'Ancenis montre du caractère ! Vous n'allez pas, tous les 2 ans, accepter de perdre des tournées, de supporter celles qui restent et qui s'allongent, sans réagir.



C'est La Poste qui se frotte les mains et encaisse les primes !
C'est vous qui encaissez des conditions de travail forcément dégradées...

Alors oui SUD parle de la grève. La grève pour sauver vos tournées ! La grève pour négocier la sécabilité ! La grève pour arracher des meilleurs salaires via la promotion à l'ancienneté ! La grève pour combler les postes afin d'éviter les doubles tournées ou la séca inopinée ! La grève pour retrouver du collectif et de la solidarité. La grève pour faire un formidable pied de nez à La Poste !

■ Parlons flexibilité

La flexibilité c'est la variation du volume d'emploi selon l'activité. Au courrier, La Poste appelle ça la sécabilité. A Ancenis, la direction veut ajouter une nouvelle usine à pénibilité à la sécabilité : **la double PPH**, soit la disparition d'un repos sur deux, et ce 14 semaines en 2016. Et bien plus les années suivantes... Vous passeriez de 33 à 28 tournées un certain nombre de semaines chaque année. Et davantage en cas d'absences inopinées...

Avec donc des couvertures colis, IP, nouveaux services revues à la hausse...

Nous envoyer jouer aux démarcheurs au lieu de donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions, pour l'intérêt général, et pas pour des grosses boîtes qui utilisent notre image pour vendre tout et n'importe quoi, voilà une bonne raison de refuser la double PPH !



La Poste oublie (exprès) de rappeler que la charge de travail est calculée sur l'année, pas quotidiennement. Il est trop facile d'effacer la surcharge de travail grâce à *Distri Date* quand y'a du taf d'IP, de colis, de recommandés, de plis électoraux, et de sucrer des jours de repos quand le trafic des lettres est en baisse, comme d'ailleurs une bonne partie de l'activité économique pendant l'été !

Question : lors des périodes fortes de colis, de double main d'IP, de factures d'eau au courrier, de campagnes marketing, etc... on passe de 33 à 38 tournées à Ancenis ? Bizarrement non !

Les revendications sont légitimes pour contrecarrer les scénarios de la direction et sauver vos emplois :

- Revalorisation du temps hebdomadaire de la distribution des IP
- Prise en compte supérieure des nouveaux services appelés à devenir le « futur » du facteur
- Calcul réel du temps de travaux intérieurs, vu l'impossibilité de fusionner dans des CHM comportant trop de PDI
- Adéquation entre le temps de manipulation pour le flashage et de traitement des objets suivis, colis et recommandés en deuxième présentation
- Embauche en CDI des collègues précaires pour couvrir les absences dues à la pénibilité du travail
- Primes de réorganisation et FA à hauteur des économies dégagées par La Poste (sur votre dos)
- Un maximum de promotions en 2.1 et 1.3 à l'ancienneté
- Négociation sur la flexibilité (sécabilité ou double PPH)

SUD appelle le personnel d'Ancenis à la réflexion, puis à la mobilisation !

Soyez massivement en grève le 23, 24... mars pour donner du mordant à vos représentant-es !

A Ancenis, tout n'est pas paisible.

La colère ne demande qu'à se réveiller !